

Magog lance sa nouvelle application numérique Téléchargez le Portail citoyen Magog dès maintenant!

Magog, le 14 janvier 2025 – La Ville de Magog est fière d’annoncer le lancement du Portail citoyen Magog. Cette nouvelle application numérique permet de s’informer sur l’actualité magogoise, d’être avisé en cas de mesures d’urgence et de payer un espace de stationnement. La plateforme est disponible gratuitement sur l’App Store et Google Play dès aujourd’hui sous le nom « Portail citoyen Magog ». Elle est également accessible à l’adresse suivante : portail.ville.magog.qc.ca.

« J’invite les Magogoises et les Magogois à télécharger le Portail citoyen Magog et à s’abonner aux avis pour ne rien manquer. La plateforme sera aussi le canal de communication officiel pour vous informer en cas de mesures d’urgence. En vous abonnant, vous vous assurez de recevoir rapidement l’information importante. Au cours des prochains mois, nous ajouterons graduellement de nouveaux services sur le portail afin de bonifier l’expérience des utilisateurs : une carte citoyenne numérique, l’envoi de requêtes au Service GO et encore plus de fonctionnalités sont à venir », mentionne la mairesse de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier.

Fonctionnalités

Actualités citoyennes

Les abonnés seront informés des dernières nouvelles de la municipalité par texto, courriel ou notification. Ils pourront personnaliser leur compte selon leurs intérêts en s’abonnant à l’une ou plusieurs des catégories suivantes :

- Emplois
- Info-déneigement
- Info-travaux
- Messages d’intérêt public

Messages d’urgence

Les personnes inscrites pour recevoir les actualités citoyennes seront automatiquement abonnées à la catégorie « Messages d’urgence ». Cela leur permettra d’être avisées lors de situations d’urgence telles qu’un avis d’ébullition, un bris d’aqueduc ou une panne électrique ou encore de conditions météorologiques extrêmes. Ces avis seront envoyés selon leurs préférences : par texto, courriel, notification ou appel automatisé.



Paiement d'un stationnement

La nouvelle application numérique pourra également être utilisée pour payer un espace de stationnement ou prolonger à distance sa durée. Cette fonctionnalité sera disponible exclusivement pour les stationnements municipaux munis d'horodateurs. Pour en savoir plus sur les stationnements municipaux : ville.magog.qc.ca/stationnements.

Le Portail citoyen Magog remplace l'application bciti+

À compter d'aujourd'hui, il n'est plus possible de réserver un espace de stationnement sur l'application bciti+ Magog. Dans les prochaines semaines, bciti+ entamera un processus automatisé pour rembourser les utilisateurs directement sur leur carte de crédit. Pour obtenir davantage d'information sur le processus de remboursement : ville.magog.qc.ca/remboursement-bciti.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

